



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DISTRIBUTION IMMÉDIATE

NEI se propose de simplifier et améliorer sa gamme de Fonds IR

TORONTO, le 15 décembre 2020 – Placements NEI (« NEI ») a annoncé aujourd'hui plusieurs propositions de changement visant à simplifier et améliorer sa gamme de Fonds IR. Il s'agit notamment de proposer la fusion de neuf fonds communs de placement (désignés ci-dessous comme les fonds clos) dans neuf autres fonds communs de placement (les fonds maintenus) et de changer les objectifs de placement de deux autres fonds communs afin de renforcer leurs caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance.

« Ces propositions de changement consolideront NEI dans sa position de chef de file de l'investissement responsable au Canada », a déclaré Frederick M. Pinto, vice-président principal et responsable de la gestion d'actif, Placements NEI. « En simplifiant notre gamme de fonds dans certains domaines tout en augmentant les choix dans d'autres, nous réaffirmons notre engagement à procurer aux Canadiens un ensemble complet de solutions d'investissement responsable pour qu'ils atteignent leurs objectifs avec confiance. »

Certains changements, décrits ci-dessous, nécessitent l'approbation des porteurs de parts de chaque fonds en assemblée extraordinaire virtuelle. Les assemblées se tiendront toutes le même jour, vraisemblablement le 9 mars 2021, mais les votes seront recueillis séparément pour chaque fonds. Les changements supplémentaires annoncés dépendent des résultats des assemblées et feront l'objet d'une description plus détaillée dans la circulaire de sollicitation des procurations évoquée ci-dessous.

En préparation des assemblées, les procédures de notification et d'accès seront communiquées par courrier le 5 février 2021 aux porteurs de parts inscrits aux registres en date du 18 janvier 2021. Celles-ci décriront les façons dont ils peuvent obtenir un exemplaire de la circulaire de sollicitation de procurations qui détaille les changements proposés. Ce courrier et la circulaire seront également disponibles sur les sites du SEDAR et de Placements NEI aux adresses suivantes : www.sedar.com et www.placementsnei.com.

Sous réserve des approbations réglementaires et des porteurs de parts, les changements doivent intervenir en avril 2021. Des précisions suivront.

Fusions de fonds proposées

Dans tous les cas, sous réserve des approbations réglementaires et des porteurs de parts, les fonds maintenus pratiqueront des frais de gestion et d'administration équivalant ou inférieurs à ceux des fonds clos. Les fusions proposées n'apporteront aucun changement de sous-conseiller, de niveau de risque aux fins du prospectus, de politique de distribution ou de disponibilité des séries.

Dans le tableau ci-dessous, la mention « ER » dans le nom du fonds maintenu signifie « Exclusions responsables ». Pour tous ces fonds « ER », NEI exclut automatiquement les sociétés exerçant certains types d'activités liées au tabac, à l'armement, à l'énergie nucléaire, aux paris et à la pornographie.

Fonds clos	Fonds maintenus
Fonds d'actions américaines NEI	Fonds d'actions américaines ER NEI
Fonds d'actions internationales NEI	Fonds d'actions internationales ER NEI
Portefeuille NEI Sélect revenu	Portefeuille NEI ER Sélect revenu
Portefeuille NEI Sélect revenu et croissance	Portefeuille NEI ER Sélect revenu et croissance
Portefeuille NEI Sélect équilibré	Portefeuille NEI ER Sélect équilibré
Portefeuille NEI Sélect croissance et revenu	Portefeuille NEI ER Sélect croissance et revenu
Portefeuille NEI Sélect croissance	Portefeuille NEI ER Sélect croissance
Portefeuille NEI Sélect croissance maximale	Portefeuille NEI ER Sélect croissance maximale
Portefeuille NEI rendement tactique	Portefeuille NEI rendement équilibré

Changement des objectifs de placement de deux fonds

Sous réserve d'approbation par les porteurs de parts, les objectifs de placement des fonds ci-dessous feront l'objet de changements indiqués en italique. Ces changements visent à améliorer les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance des fonds. Vous pouvez consulter, dans l'annexe ci-après, le texte intégral décrivant l'approche responsable de NEI en matière d'investissement qui figure au prospectus.

Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé NEI

Objectifs de placement actuels	Objectifs de placement proposés
<p>Le Fonds vise à procurer un revenu courant élevé tout en préservant le capital. Il investit principalement dans un portefeuille diversifié d'obligations et d'autres titres obligataires de sociétés mondiales qui présentent un rendement élevé et un risque élevé et il peut également investir dans d'autres placements à revenu fixe assortis de caractéristiques semblables. La plupart des placements sont cotés « BBB- » et moins par Standard and Poor's ou Fitch, et « Baa3 » ou moins, par Moody's ou ont obtenu une cote équivalente d'un autre service reconnu d'évaluation des obligations. Le Fonds peut aussi investir dans des placements non cotés, dans des placements faisant l'objet d'une défaillance au moment de l'achat, ainsi que dans des placements libellés en devises de pays dont les marchés sont en émergence.</p> <p>Le Fonds devrait investir au moins 80 % de son actif net dans des obligations de sociétés productives de revenu et à rendement élevé, sauf lorsqu'il prend temporairement des positions défensives.</p> <p>Avant d'apporter un changement fondamental aux objectifs de placement, il est nécessaire d'obtenir l'approbation des porteurs de parts (par une majorité de leurs voix exprimées à une assemblée de ceux-ci).</p>	<p>Le Fonds vise à procurer un revenu courant élevé tout en préservant le capital. Il investit principalement dans un portefeuille diversifié d'obligations et d'autres titres obligataires de sociétés mondiales qui présentent un rendement élevé et un risque élevé et il peut également investir dans d'autres placements à revenu fixe assortis de caractéristiques semblables. La plupart des placements sont cotés « BBB- » et moins par Standard and Poor's ou Fitch, et « Baa3 » ou moins, par Moody's ou ont obtenu une cote équivalente d'un autre service reconnu d'évaluation des obligations. Le Fonds peut aussi investir dans des placements non cotés, dans des placements faisant l'objet d'une défaillance au moment de l'achat, ainsi que dans des placements libellés en devises de pays dont les marchés sont en émergence.</p> <p>Le Fonds devrait investir au moins 80 % de son actif net dans des obligations de sociétés productives de revenu et à rendement élevé, sauf lorsqu'il prend temporairement des positions défensives.</p> <p><i>Le Fonds met en œuvre une démarche d'investissement responsable, décrite à la page 37 du présent prospectus.</i></p> <p>Avant d'apporter un changement fondamental aux objectifs de placement, il est nécessaire d'obtenir l'approbation des porteurs de parts (par une majorité des voix exprimées à une assemblée de ceux-ci).</p>

Fonds de valeur mondial NEI

Objectifs de placement actuels	Objectifs de placement proposés
<p>Le Fonds a comme objectif de placement d'obtenir une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres et des titres apparentés à des titres de capitaux propres de sociétés du monde entier.</p> <p>Avant d'apporter un changement fondamental aux objectifs de placement, il est nécessaire d'obtenir l'approbation des porteurs de parts (par une majorité des voix exprimées à une assemblée de ceux-ci).</p>	<p>Le Fonds a comme objectif de placement d'obtenir une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres et des titres apparentés à des titres de capitaux propres de sociétés du monde entier.</p> <p><i>Le Fonds met en œuvre une démarche d'investissement responsable, décrite à la page 37 du présent prospectus.</i></p> <p>Avant d'apporter un changement fondamental aux objectifs de placement, il est nécessaire d'obtenir l'approbation des porteurs de parts (par une majorité des voix exprimées à une assemblée de ceux-ci).</p>

Annexe : Investissement responsable

Les paragraphes suivants proviennent des pages 37 et 38 du [prospectus NEI \(pdf\)](#) :

Le gestionnaire définit l'« investissement responsable » comme étant une démarche d'investissement qui intègre l'analyse du rendement de l'entreprise au moyen de critères ESG dans le processus de prise de décisions en matière de placement et qui cherche à générer une valeur durable pour les investisseurs, les actionnaires, les autres parties prenantes de l'entreprise et la société dans son ensemble. Le gestionnaire met en œuvre cette démarche dans le cadre d'un programme d'investissement responsable comportant les activités suivantes :

Contrôle d'exclusion : Pour certains Fonds, les sociétés qui tirent une partie importante de leurs revenus (définis par le gestionnaire) de secteurs précis désignés par le gestionnaire sont automatiquement exclues de ces Fonds.

Évaluation des critères ESG : Le gestionnaire effectue des évaluations exclusives des critères ESG des sociétés afin de déterminer les avoirs autorisés aux fins d'inclusion dans certains Fonds et de s'assurer que ces sociétés prennent des mesures significatives pour gérer les risques ESG auxquels elles sont exposées. Dans le cadre de ces évaluations, le gestionnaire s'efforce de collaborer étroitement avec les sous-conseillers des Fonds afin de promouvoir l'intégration des facteurs ESG dans leurs processus de placement respectifs.

Dialogues d'entreprise : Le gestionnaire a recours aux droits spéciaux associés au statut d'actionnaire pour entamer des dialogues avec les sociétés dont les titres sont détenus dans les Fonds du gestionnaire, aviser ces sociétés des risques ESG, proposer des solutions aux défis ESG auxquels elles sont confrontées et les encourager à améliorer leur rendement ESG. Lorsque le dialogue ne permet pas de faire avancer un problème spécifique auquel une société est confrontée, le gestionnaire pourra demander l'avis d'autres actionnaires en déposant une proposition d'actionnaire à inclure dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction et à la soumettre au vote de l'assemblée générale annuelle (AGA) de la société.

Vote par procuration axé sur les critères ESG : Le gestionnaire prend au sérieux sa responsabilité, en tant qu'investisseur, de voter aux AGA et aux assemblées extraordinaires des sociétés dont les titres sont détenus dans les Fonds du gestionnaire. Le gestionnaire est doté d'employés chargés de superviser le déroulement de son vote par procuration et les décisions sont fondées sur les lignes directrices du gestionnaire voulant que le vote par procuration soit fondé sur les critères ESG.

Politiques et normes publiques : Les politiques et les normes publiques ont une incidence sur les règles selon lesquelles toutes les sociétés doivent exercer leurs activités. Le gestionnaire peut entreprendre des activités dans ce domaine afin de promouvoir un changement à plus grande échelle, au-delà des sociétés individuelles, afin d'éliminer les obstacles à la divulgation et au rendement sur le plan de la durabilité dans le secteur d'activité.

Recherche : Le gestionnaire mène des recherches concernant divers enjeux relatifs à l'investissement responsable afin d'appuyer et d'affiner les évaluations d'entreprises, de même que tout le travail touchant l'engagement des entreprises et leurs politiques. Cette recherche peut être communiquée publiquement pour faciliter la compréhension de l'investissement responsable par les sociétés, les investisseurs et les autres intervenants et pour les inciter à collaborer dans l'avancement de l'investissement responsable.

La démarche décrite ci-dessus est appliquée en tout ou en partie à tous les Fonds de la gamme de produits du gestionnaire et en particulier aux Fonds qui portent la mention « ER », c'est-à-dire « exclusion responsable », et aux Fonds dont le nom comporte l'acronyme « ESG » ou le mot « leaders ».

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la politique d'investissement responsable de NEI, aux priorités annuelles de NEI sur les mandats de la société, aux lignes directrices sur le vote par procuration de NEI et aux observations sur les politiques de NEI, qui sont toutes accessibles sur le site Web de NEI.

Investissement d'impact et durabilité – Investissement thématique : Conformément à l'engagement du gestionnaire en matière d'investissement responsable, certains Fonds peuvent également adopter des stratégies qui sont axées sur des thèmes de durabilité spécifiques ou qui visent à avoir un impact positif sur l'environnement ou la société, en plus de générer des rendements. Les placements de cette nature pourraient se faire dans un vaste éventail de titres, notamment des CPG et des dépôts à terme, ou consister en des achats de capitaux propres individuels ou des achats de parts d'autres organismes de placement collectif ou fonds en gestion commune.

À propos de Placements NEI

« Placement NEI » et « NEI » s'entendent de Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., une société en commandite enregistrée en Ontario. Placements NEI est un gestionnaire d'actifs canadien mobilisé à offrir des solutions de placement ciblées qui bénéficient des conseils des meilleurs gestionnaires de portefeuille indépendants de leur catégorie. La gestion rigoureuse et active de NEI se concentre depuis longtemps sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, instaurant avec les sociétés un programme d'engagements bien défini afin de créer durablement de la valeur. NEI est entièrement détenue par Patrimoine Aviso, une société de services financiers intégrée d'envergure nationale cumulant un actif de près de 75 milliards \$. Pour de plus amples renseignements, consultez les sites www.placementsNEI.com et www.aviso.ca

Des commissions, commissions de suivi, frais de gestion et dépenses peuvent tous être associés à des investissements dans des fonds communs de placement. Veuillez consulter le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et le rendement antérieur peut ne pas être reproduit.

Relations avec les médias :

Luba Czyrsky
Senior Manager, Social Media & Public Relations
647-522-6783
lczyrsky@aviso.ca